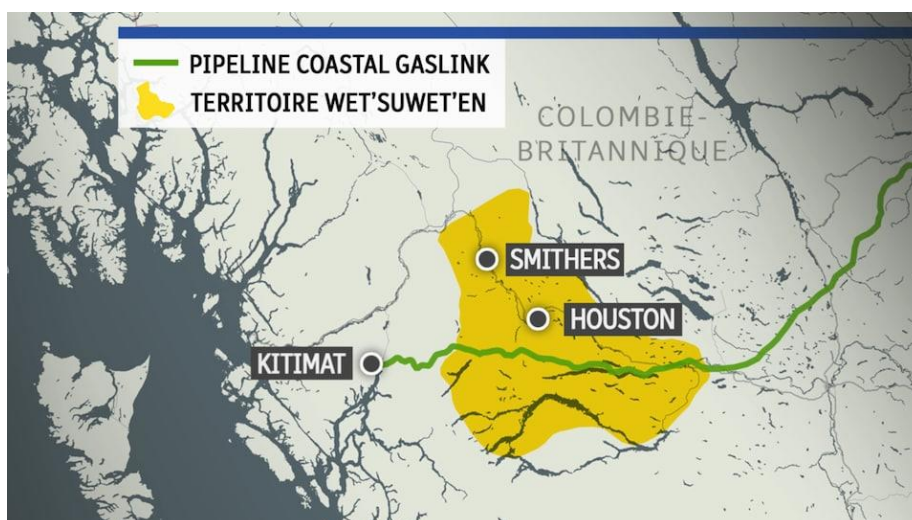


Au-delà d'un gazoduc, les Wet'suwet'en dénoncent une spoliation de leurs terres

Depuis 2012, le peuple autochtone des Wet'Suwet'en s'oppose au passage du gazoduc *Coastal GasLink* de TransCanada sur leur territoire. Le gouvernement et la compagnie pétrolière certifient avoir leur accord. Problème : seuls les chefs élus ont été invités à délibérer.

En février 2020, l'économie du Canada est paralysée par le blocage du réseau ferroviaire en soutien à la communauté autochtone des Wet'Suwet'en qui réclame l'abandon du projet *Coastal GasLink*. La solidarité entre les peuples s'organise et les Mohawks bloquent près de Montréal des centaines de trains de marchandises à destination de Toronto. Des écologistes se solidarisent aussi avec le mouvement et contestent la construction de ce gazoduc dont l'objectif est d'exporter quotidiennement vers le marché asiatique près de 700 000 litres de gaz liquéfié.



Tracé du pipeline Coastal GasLink
PHOTO : RADIO-CANADA

« Un droit ancestral »

Ce gazoduc suscite de nombreuses crispations chez les Wet'suwet'en, communauté elle-même divisée sur ce projet. Organisé en société clanique, ce peuple est divisé en cinq clans subdivisés en maisons et possède deux niveaux de gouvernance : les chefs héréditaires, gardiens de la coutume, et les chefs élus, membres des conseils de bande. Ces assemblées, où siègent les élus autochtones de chaque communauté, ont été créées en 1876 par la *Loi sur les Indiens* qui régit depuis les relations entre les peuples autochtones du Canada et le pouvoir fédéral. Au moment de son adoption, le gouvernement souhaitait trouver des interlocuteurs parmi les peuples autochtones pour négocier le passage de chemins de fer sur leurs territoires.

Concernant le projet du *Coastal GasLink*, les chefs héréditaires regrettent de ne pas avoir été consultés au préalable d'autant qu'ils y sont, eux, opposés. Ils rappellent également que la Nation Wet'suwet'en n'a conclu aucun accord de rétrocession avec la Couronne britannique et dénoncent une négation de leur « *droit ancestral* » sur ce territoire qu'ils occupent depuis

« *des temps immémoriaux* ». S'appuyant sur la charte des Nations Unis sur les droits des peuples autochtones adoptée en 2007, les chefs héréditaires estiment que le projet de TransCanada n'a pas obtenu le « *consentement préalable, libre et éclairé* » de leur communauté.

Opposés également à ce gazoduc, les membres de la maison Unist'ot'en construisent depuis 2012 des campements sur le tracé du pipeline. « *Nous en avons eu assez. Assez de ces dialogues, de ces discussions, de ces négociations sous la menace des armes* » s'indigne leur porte-parole Freda Huson avant d'ajouter « *le Canada envahit et le fait au nom de l'industrie* ». Elle estime que ce gazoduc constitue une simple spoliation de leurs terres et rappelle par là-même, que l'histoire des projets extractivistes n'a jamais épargné les peuples autochtones.